

Réf: Dossier 328016

## Avis de constitution

### SOCIETE « HERACLES PROTECTION »

Siège Abidjan, cocody riviera palmeraie triangle,  
Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 11/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HERACLES PROTECTION »

Objet : - surveillance par système électroniques de sécurité

- gardiennage et brigade cynophiles

- protection physique de personnes

- conseil en sécurité et sureté

- transport de fonds et logistique

- fourniture et installation d'équipements de sécurité et de télécommunication

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout en partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, cocody riviera palmeraie triangle,

Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M BASSE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07628 du 01/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46712/GTCA/RC/2024 du 01/08/2024

